



## **« Maîtriser la technique de pose d'extension de cils »**

### Public :

Professionnels de la beauté

### Prérequis :

Maîtriser la langue française

### Durée de formation :

14 heures  
2 jours

### Inscription :

Pour toute demande d'inscription, veuillez nous contacter au 0626370516 ou par email : [formation@birdlash.fr](mailto:formation@birdlash.fr)

### Objectifs :

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de maîtriser les techniques professionnelles d'extension de cils afin de proposer un service de qualité, rentable et sécurisé à leur clientèle

### Moyens et modalités :

Présentiel

Alternance de théorie et de pratique

### Moyens Techniques :

Mise à disposition de tout le matériel nécessaire, ainsi que de modèles pour la pratique

### Adaptation et suivi de la formation :

Un suivi de la formation et de l'accompagnement seront réalisés tout au long de la formation. La formation pourra être adaptée pour pallier des difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.

### Évaluation de parcours :

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis, est effectué selon les modalités suivantes :

Examen sur deux modèles a la fin des deux journées de formations, QCM sur la partie théorique

### Évaluation du besoin :

Un questionnaire sera proposé pour analyser l'adéquation du besoin de formation avec les formations dispensées.

### Test de positionnement :

Un test de positionnement sera proposé pour adapter la formation avec le niveau de connaissance du stagiaire

### Validation de votre inscription :

A l'issue de votre candidature, vous recevrez par email une convocation pour participer à la formation accompagner d'un livret d'accueil récapitulant l'ensemble des informations vous permettant de vous préparer.

## Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

## Handicap :

Toutes les formations dispensées à BIRD LASH sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.

Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Coordonnées du référent handicap :

### **AGEFIPH**

Nathalie BAYLE  
06 48 10 95 84  
nathalie.bayle.acceis@orange.fr

### **MDPH**

MDPH 34 1350 rue d'Alco BP 7353 34086 Montpellier cedex 4  
04 67 67 69 30

### **CAP EMPLOI**

Parc Euromédecine II335 Avenue du Professeur Jean-Louis Viala  
34090 - Montpellier  
Tel : 04 99 13 34 25

### **Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés**

Association APAJH de l'Hérault  
25 Rue des Alizés 34160 Castries

## Le Prix :

1090 €

## Contact :

Balligand Nahelle  
formation@birdlash.fr  
0626370516

## QUELQUES CHIFFRES:

|      | [promotions]<br>promotions | Taux de satisfaction :<br>[en%] | Nombre de stagiaire : |
|------|----------------------------|---------------------------------|-----------------------|
| 2023 |                            |                                 |                       |
| 2024 |                            |                                 |                       |

## « Maîtriser la technique de pose d'extension de cils »

### PROGRAMME DE FORMATION DÉTAILLÉ

#### **MODULE 1 :** Maîtriser les bases de la pose d'extension

**Durée :** 1 heure

**Objectif :** A l'issue de ce module le stagiaire sera capable de maîtriser les bases de la pose d'extension de cils en comprenant le lexique, les bénéfices, les clients cibles, et la rentabilité potentielle de cette pratique

Chapitre 1 : Maîtriser le lexique de l'extension de cils

Chapitre 2 : Analyser les éléments essentiels à savoir

Chapitre 3 : Évaluer la rentabilité de la pratique

...

Évaluation Module 1

#### **MODULE 2 :** Maîtriser l'anatomie liée à l'extension de cils

**Durée :** 2 heures

**Objectif :** A l'issue de ce module le stagiaire sera capable de définir le cycle de pousse des cils et identifier les différentes parties de l'œil essentielles à la pose d'extensions de cils

Chapitre 1 : Maîtriser l'anatomie de l'œil

Chapitre 2 : Analyser le cycle de croissance des cils

Chapitre 3 : Comprendre la structure de la peau autour de l'œil

...

Évaluation Module 2

#### **MODULE 3 :** Maîtriser le matériel et les types de cils

**Durée :** 2 heures

**Objectif :** A l'issue de ce module le stagiaire sera capable d'identifier le matériel nécessaire, les différents types de cils, et adapter sa pratique selon les besoins de la clientèle

Chapitre 1 : Identifier les outils nécessaires

Chapitre 2 : Choisir les produits adaptés

Chapitre 3 : Maîtriser l'utilisation des colles  
Chapitre 4 : Sélectionner et utiliser les pinces  
Chapitre 5 : Analyser les types de cils et techniques de pose

...  
Évaluation Module 3

**MODULE 4 :** Analyser la forme de l'oeil et le mapping

**Durée :** 2 heures

**Objectif :** A l'issue de ce module le stagiaire sera capable de développer la capacité à adapter la pose d'extension selon la forme de l'œil et maîtriser les techniques de mapping.

Chapitre 1 : Identifier les différentes formes de l'œil  
Chapitre 2 : Maîtriser les techniques de mapping

...  
Évaluation Module 4

**MODULE 5 :** Maîtriser la technique de pose d'extension de cils

**Durée :** 4 heures

**Objectif :** A l'issue de ce module le stagiaire aura acquis les compétences nécessaires pour réaliser une pose d'extension de cils professionnelle et sécurisée

Chapitre 1 : Appliquer les précautions nécessaires  
Chapitre 2 : Réaliser une consultation client efficace  
Chapitre 3 : Utiliser la colorimétrie des sourcils  
Chapitre 4 : Garantir l'hygiène et la sécurité

...  
Évaluation Module 5

**MODULE 6 :** Maîtriser le suivi et l'entretien des extensions

**Durée :** 2 heures

**Objectif :** A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de guider le client sur l'entretien des extensions et maîtriser les techniques de remplissage et de retrait

Chapitre 1 : Assurer l'entretien des extensions  
Chapitre 2 : Maîtriser les techniques de remplissage  
Chapitre 3 : Retirer les extensions en toute sécurité

...  
Évaluation Module 6

**MODULE 7 :** Maîtriser les protocoles d'hygiène

**Durée :** 1 heure

**Objectif :** A l'issue de ce module le stagiaire sera capable de maîtriser les techniques liés à l'hygiène, la stérilisation, et les contre-indications pour la pratique de la pose d'extension de cils

Chapitre 1 : Maîtriser l'hygiène et la stérilisation  
Chapitre 2 : Analyser les contre-indications

...  
Évaluation Module 7

## CV du formateur

# BALLIGAND NAHELLE

## FORMATRICE TECHNIQUE ESTHETIQUE

Depuis mon plus jeune âge, j'ai été plongée dans le monde de l'esthétique, une passion transmise de mère en fille. Ma mère, une véritable artiste de la beauté, m'a initiée aux secrets et aux traditions des soins personnels. Mon parcours dans l'esthétique est une aventure en constante évolution. Je continue d'apprendre et de m'inspirer des nouvelles tendances, tout en gardant un pied ancré dans les traditions. Ma passion pour le regard et le sourcil m'ont menée à me spécialiser dans ce domaine que j'aime tout particulièrement.

### CONTACT

☎ 06-26-37-05-16  
✉ formation@birdlash.com  
📍 12 rue du tunnel 34500 Béziers

### SCOLARITÉ

#### FACULTE LANGUES (ANGLAIS)

Paul valery  
2009- 2011

#### BTS ESTHETIQUE COSMETIQUE

La colline Montpellier  
2011 - 2013

#### BACHELOR RESPONSABLE COMMERCIAL

Idrac, Montpellier  
2013 - 2014

### FORMATION

#### EXTENSION DE CILS

formabelle  
2017

#### MICROBLADING

formabelle  
2018

#### DERMOEXPERT

Subline Academy  
2022

### COMPETENCES

Bilingue (anglais)

### EXPERIENCE

#### DIRECTRICE CENTRE ESTHETIQUE

SPAVIVA, Montréal Canada

2014 - 2016

- Gestion planning
- Formation du personnel
- Mise en place des objectifs
- Développer des relations avec les partenaires interne et externe

#### BROW ARTIST

Le jardin étoilé

2016 - 2021

- Maîtrise technique maquillage permanent sourcils, Shading et Microblading
- Spécialiste mapping sourcils
- Maîtrise technique Brow lift & Henne brow

#### GERANTE

Le Manoir Etoilé, France

2021 à présent

- Superviser, former et encadrer le personnel et les gestionnaires
- Motiver les équipes et développer un environnement de travail positif.
- Trouver des solutions pour améliorer la rentabilité de l'entreprise.

# ACCESSIBILITÉ

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de BIRD LASH en matière d'accessibilité numérique.

- **RESPONSABLE ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE**

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, BIRD LASH a nommé un responsable de l'accessibilité numérique.

Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

- **ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION**

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de BIRD LASH, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

- **GUIDE DES BONNES PRATIQUES**

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intégrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### **Modalités de règlement**

Le paiement sera dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

### **Non réalisation de la prestation de formation**

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les bénéficiaires et l'organisme de formation, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

### **Obligations et force majeure**

Dans le cadre de ses prestations de formation, « BIRD LASH » est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. « BIRD LASH » ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à « BIRD LASH », les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de « BIRD LASH ».

## **Devis et attestation**

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en deux exemplaires par « BIRD LASH » au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doivent être retournés à « BIRD LASH » par e-mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre « BIRD LASH », l'OPCO ou le Client. À l'issue de la formation, « BIRD LASH » remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, « BIRD LASH » lui fait parvenir un exemplaire de la feuille d'émargement accompagné de la facture. Une attestation d'assiduité pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

## **Dédommagement, réparation ou dédit**

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début de la formation : 75 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

## **Propriété intellectuelle et copyright**

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par « BIRD LASH » pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre,

reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de « BIRD LASH ». Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

### **Descriptif et programme des formations**

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis a□ titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau du(des) participant(s) ou de la dynamique de la session.

### **Confidentialité et communication**

« BIRD LASH », le Client et le Stagiaire s'engagent a□ garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou a□ l'occasion des échanges intervenus antérieurement a□ l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par « BIRD LASH » au Client. « BIRD LASH » s'engage a□ ne pas communiquer a□ des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cite□ par « BIRD LASH » comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise « BIRD LASH » a□ mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions a□ l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

### **Protection et accès aux informations a□ caractère personnel**

L'organisme de formation s'engage a□ informer chaque Stagiaire que :

- des données a□ caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de « BIRD LASH »
- Conformément a□ la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données a□ caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant a□ : « BIRD LASH » ou par voie électronique a□ : « BIRD LASH ». En particulier, « BIRD LASH » conservera les données liées au parcours et a□ l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire a□ l'appréciation de la formation. Enfin, « BIRD LASH » s'engage a□ effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

### **Litiges**

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de BÉZIERS sera seul compétent pour régler le litige.